

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 8 novembre 2021

Date de l'annonce publique : 29/10/2021

Date de la convocation des conseillers : 29/10/2021

Mode de participation

Présences	JUNGEN, bourgmestre ; STRECKER, échevin ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; KLINSKI, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.	
Visioconférence	Néant.	
Procuration	Néant.	
Absences	Néant.	
Statistiques	Nombre de conseillers présents physiquement	13
	Nombre de conseillers participant par visioconférence	0
	Nombre de procurations données	0
Référence	CC.2021-11-8 - 12.2	
Point de l'ordre du jour	12.2	
Objet	Création d'un poste d'éducateur pour les besoins du service d'éducation et d'accueil.	

Le conseil communal,

Considérant que le collège propose de créer un poste d'éducateur pour les besoins du service d'éducation et d'accueil ;

Vu l'avis favorable de la délégation des fonctionnaires et employés communaux du 26 octobre 2021 ;

Vu le règlement d'organisation interne (ROI 2021) ;

Vu la loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique (loi ASFT) ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de services d'éducation et d'accueil pour enfants ;

Vu la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

De créer un (1) poste d'éducateur selon les modalités suivantes :

Code	MR/B – S30
Affectation	Service d'éducation et d'accueil (maison relais)
Statut	Employé communal
Degré d'occupation	100% (40 heures/semaine)
Catégorie d'indemnité	B1 (éducatif et psycho-social)

■

Commune de Roeser

Extrait du registre aux délibérations du conseil communal

Séance publique du 8 novembre 2021

Référence

CC.2021-11-8 - 12.2

Point

12.2

Objet

Création d'un poste d'éducateur pour les besoins du service d'éducation et d'accueil.



Sollicite l'approbation de la présente délibération en vertu de l'article 30 de la loi communale.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mercredi 17 novembre 2021

Le bourgmestre,

Le secrétaire,